

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE RIMOUSKI-NEIGETTE
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FABIEN

AVIS PUBLIC

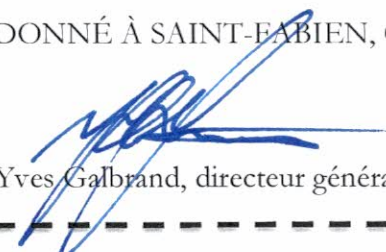
Aux personnes intéressées par un projet de règlement modifiant le règlement de zonage 476 pour la municipalité de Saint-Fabien afin de modifier les dispositions dans l'aire patrimoniale.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Lors d'une session tenue le 17 mars 2022, le conseil municipal a adopté, par sa résolution numéro 202002-015, le premier projet de règlement numéro 555 intitulé : «1^{er} projet de règlement modifiant le règlement de zonage 476 pour la municipalité de Saint-Fabien afin de modifier les dispositions dans l'aire patrimoniale. »
2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le **6 juin à compter de 19h00**, à la salle du Conseil Municipal, situé au 20-A, 7^e Avenue, à Saint-Fabien. L'objet de cette assemblée est de présenter le projet de règlement numéro 555, ayant pour objet modifier les dispositions dans l'aire patrimoniale.
3. Le projet de règlement peut être consulté au bureau municipal, aux heures d'ouverture.
4. Le projet contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.
5. L'article 2 concerne l'aire patrimoniale qui couvre partiellement les zones Cm-108, Rb-135, Rb-136, Cm-112, Com-147, Com-145, Cm-109, Rb-138, Cm-110 et Rb-139 et les zones contiguës Ad-2, I-118, Ca-101, Ca-102, Ca-103, Cm-111, Ad-6, Rb-140, Ra-129, Com-146, Rb-137, Ra-130, Cm-113, Ad-5, Ra-127, Ar-38 et Ad-150
6. L'article 3 concerne le vieux théâtre dans la zone Com-145 et les zones contiguës Ca-102, Cm-109, Com-147, Cm-108, Ca-101 et Ad-2.

L'illustration de ces zones peut être consultée au centre administratif de la Municipalité.

DONNÉ À SAINT-FABIEN, CE 20^e JOUR DE MAI 2022


Yves Galbrand, directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Yves Galbrand, directeur général et secrétaire-trésorier, résidant à Rimouski, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-dessus conformément à la Loi, le 20 mai 2022.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 20^e jour de mai 2022


Yves Galbrand, directeur général et greffier-trésorier